

# Procès verbal de la réunion de la CCATM

## 1. Lieu et date

Rue de la Gare, le 21 octobre 2014 à 14h : visite des sites du plan de mobilité

Administration communale de Bovigny, le 21 octobre 2014 à 20h : réunion de la CCATM

## 2. Présences

*Présent(e)s* : ~~Gandjean Marc~~, Huet Auguste, ~~Amory Bruno~~, ~~Léonard Willy~~, Massard Jean-Marie, Tourteau Isabelle, ~~Creppe François~~, Caprasse Brigitte, Schröder Diane, Neysen Antoine, ~~Jacoby Sébastien~~, George Amélie, ~~Bissen Bernard~~, ~~Melchior Jean-Louis~~, Portzenheim Didier, Dechène Marc, ~~Monvoisin Pierre~~, ~~Andrieu Guy~~, Wangen Jean-Michel, ~~Moutschen Benoit~~, ~~Everbecq Thérèse~~, Meunier Michel, ~~Hennuy Marc~~, Haan Michel, Neve Michel (présent seulement à la visite à 14h), ~~Louis Cédric~~, Gobeaux Frédéric, Tourteau Claude (présent seulement à la visite à 14h), Syne José, ~~Lejeune Jules (échevin)~~, Noémie Ralet (CATU).

*Excusé(e)s* : Gandjean Marc, Amory Bruno, Creppe François, Thérèse Everbecq, Louis Cédric.

## 3. Mot d'accueil du président

## 4. Approbation des PV des réunions précédentes

Approbation des procès-verbaux des réunions du 20 mai 2014 et du 18 juin 2014.

## 5. Présentation et avis sur l'établissement d'un « plan communal de mobilité » sur le territoire de Gouvy.

Dans le cadre de ce projet, la CCATM suggère les éléments suivants :

- De manière générale, la CCATM comprend les contraintes administratives d'une demande ponctuelle sur une zone particulière mais regrette qu'en parallèle un plan communal de mobilité ne soit pas élaboré sur tout le territoire de la commune.

- Avis sur l'accessibilité au futur hall sportif :

**STATIONNEMENT** : il faudra prévoir au minimum 100 places de parking pour les voitures et 2 pour les cars. Un parking pour les vélos devra être prévu également (environ 20m<sup>2</sup>).

**CIRCULATION** :

Par la rue des Morseux : la rue étant très étroite, il faudra la rendre carrossable depuis la scierie jusqu'au complexe sportif avec un éventuel rond-point de rebroussement et créer des zones de refuge pour permettre aux véhicules de se croiser.

La rue qui mène aux terrains de foot depuis la rue de Beho : Si cette voirie devenait l'unique accès au hall sportif, il faudrait aussi prévoir un rond-point, pour permettre aux véhicules de faire demi-tour.

RAVeL : Les vélos pourrait accéder au hall sportif via la rue des Morseux, le tracé du RAVeL vers Saint-Vith passe d'ailleurs par celle-ci. Mais elle sera trop étroite pour deux bandes de voitures et une piste cyclable.

- Avis sur l'aménagement de la rue de la Gare :

Les érables présents le long de la voirie structure celle-ci mais sont en mauvais état, la CCATM propose de les abattre et d'en replanter à un endroit plus opportun (prioritairement une essence pyramidale). Ces arbres pourraient être au milieu de la voirie en même temps que la réfection du lit de la route, ou le long du talus en début de parking.

STATIONNEMENT : les parkings devront être mieux gérés qu'actuellement, idéalement en version oblique permettant des manœuvres plus aisées qu'actuellement.

CIRCULATION : le carrefour rue de la Gare/Rue de Beho/route d'Ourthe fera l'objet d'un aménagement plus approprié.

AUTOBUS : leurs besoins et les exigences des TEC devront être pris en compte dès le début du projet afin de prévoir entre autre un espace près de la gare où ils peuvent tourner et faire demi-tour.

RAVeL : Il serait pertinent que le RAVeL passe par la rue de la Gare, afin de favoriser la visibilité des commerces Gouvions.

L'aménagement du RAVeL vers le pôle bois n'est pas une priorité, n'étant pas une destination touristique

**6. Le président clôture la réunion à 21h45.**

La Secrétaire

Noémie Ralet

Le Président

José Syne